

Comté de Gaspé—Douglass—Le r. v. Polydore Moreau et M. John McGrath en remplacement de MM. William Foley et Thomas Walsh.

Comté de Gaspé Grande Grave—M. Charles Esnouf en remplacement de M. William Simon.

Comté de Megantic—Ireland—Mr. John Porter, senr., en remplacement de M. R. J. Briggs.

Comté de Missisquoi—St. Romuald de Farnham—M. Joseph Lequin, fils; en remplacement de M. Napoléon Dureauleau.

NOMINATION DE MEMBRE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Le lieutenant Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 15 du courant, nommer l'honorable Thomas Ryan, Sénateur, membre du conseil de l'instruction publique, pour faire partie de la section catholique.

NOMINATION DE MEMBRE DE BUREAU D'EXAMINATEURS.

BUREAU DE CHARLEVOIX ET SAGUENAY.

Le lieutenant Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 18 du courant, nommer le rév. Ambroise Fafard, membre du bureau d'examineurs de Charlevoix et Saguenay, chargé de conférer des diplômes aux aspirants ou aspirantes à l'enseignement en remplacement du rév. F. Morisset, démissionnaire.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU CATHOLIQUE DE QUÉBEC.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 1ère classe (F) et 2de classe (A) Mlle. M. Virginie Aléda Denis.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 2de classe (F.) Mlles. Irmine Asselin, M. Tirsa Charest, M. Joséphine Elise Monfet, M. Delvina Paradis, et M. Rosalie Roberge.
4 février, 1873.

N. LACASSE,
Secrétaire.

BUREAU DE SHERBROOKE.

ECOLE ACADÉMIQUE 1ère classe (A) M. Edward A. Cushing.
4 Fév., 1873.

S. A. HURD,
Secrétaire.

BUREAU DE BONAVENTURE.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 1ère classe (F), Mlle Marie Thérèse Arbore,
ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 1ère classe (A), Mlles Jane Fairservice et Zoé Castillon.
4 Fév., 1873.

PH. LeBEL,
Secrétaire.

BUREAU DE GASPÉ.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 1ère classe (A) Mlle Ellen S. Tripp.
4 Fév., 1873.

L. DAGNAULT,
Secrétaire.

BUREAU PROTESTANT DE MONTRÉAL.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 1ère classe (A) Mlles Mathilda Emerson, Levina Greer, Sophia McGinn et Christina Fannahill.
4 Fév., 1873.

T. A. GIBSON,
Secrétaire.

BUREAU PROTESTANT DE WATERLOO ET SWEETSBURG.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 1ère classe (A) Mlles Loella Blake, Fannie E. Crossfield, Agnès Ledoux, Eva Martin, et MM. Dumaresq et F. Hamon.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 2de classe (A) Mlle Martha Moffatt.
4 Fév., 1873.

WM. GIBSON,
Secrétaire.

BUREAU DE CHARLEVOIX ET SAGUENAY.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 1ère classe (F et A) Mlle Marie Angèle Girard.
4 Fév., 1873.

CHARLES BOIVIN,
Secrétaire.

BUREAU CATHOLIQUE DE WATERLOO ET SWEETSBURG.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 1ère classe, (A) Mlle. Lucy R. Vansantford.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 1ère classe (F) Mlle. Esther Durocher.
4 février, 1873.

J. F. LÉONARD,
Secrétaire.

CONCOURS POUR LA PUBLICATION D'UNE SÉRIE DE LIVRES DE LECTURE EN LANGUE FRANÇAISE POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES.

Sur la recommandation du comité spécial de la section catholique romaine, chargé d'aviser aux moyens de pourvoir à la publication d'une série de livres de lecture en langue française, pour les écoles catholiques romaines, il a été résolu, à la dernière réunion du Conseil de l'instruction publique d'ouvrir un concours à cet effet, et ce concours est actuellement ouvert aux conditions suivantes :

1o. La série devra se composer de cinq livres, trois pour les écoles élémentaires, et deux pour les écoles modèles et les académies.

2o. Chacun de ces livres devra contenir, le premier, environ cent-cinquante (150) pages; le deuxième et le troisième, environ deux-cent-cinquante (250) pages; le quatrième et le cinquième, environ trois-cents (300) pages; les trois premiers devront être de format in-18, et les deux derniers, de format in-12, la série de Lovell devant servir de type pour la partie matérielle. Dans les trois premiers livres, chaque leçon devra être précédée de colonnes de mots à épeler et suivie d'un petit résumé sous forme de questionnaire.

3o. Les sujets devront être traités d'une manière graduée et comprendront ce qui suit :

Pour les trois premiers livres, des morceaux de littérature en prose et en vers, choisis, au point de vue moral et religieux; des articles courts et faciles à retenir, sur l'histoire et plus particulièrement sur l'histoire sainte et l'histoire du Canada, et sur l'agriculture spécialement appropriée aux besoins du pays; et, pour les deux derniers livres, des morceaux de littérature et de poésie d'un ordre plus élevé, choisis au même point de vue moral et religieux; des articles sur les mêmes sujets, mais plus étendus; et, en sus, des articles sur les sciences, les arts et l'industrie.

4o. Les autres conditions du concours sont comme suit :

1.—Les manuscrits doivent être adressés au secrétaire du Conseil de l'instruction publique, avant le 1er Septembre 1872.

2.—Après que le Conseil, sur la recommandation du comité catholique romain, aura approuvé la série de livres qui aura été déclarée la meilleure par les juges, il en prendra le droit de propriété littéraire d'après la loi et en concédera l'usage à l'auteur ou aux auteurs pour l'espace de cinq années.

Québec, 15 Novembre 1871.

L. GIARD,
Secrétaire-archiviste.

N. B.—Par une résolution passée le 6 septembre 1872, le conseil de l'instruction publique a étendu le délai pour la publication de cette série, jusqu'au 1er mai 1873.

L. GIARD,
Secrétaire-archiviste.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, MARS, 1873.

Retraite de l'hon. P. J. O. Chauveau.

L'hon P. J. O. Chauveau a remis, le 25 février, entre les mains du lieutenant-gouverneur, sa démission de ministre de l'instruction publique de la province de Québec.

Les relations officielles que nous avons eues et que nous avons encore avec ce département, ne nous permettent pas d'exprimer tout notre pensée, ou plutôt tout notre